



# Guide pour la présentation et l'entretien professionnel EPS-AT

## 1. Préparation

- 1.1. Vous avez rédigé votre étude de projet en faisant référence à une institution existante. Dans la présentation, vous devez convaincre les décideurs de mettre en œuvre votre projet. Déterminez d'abord vos objectifs et contenus les plus importants et transformez-les en un scénario. Ce n'est qu'ensuite qu'il faut choisir les moyens de communication appropriés et - le cas échéant - créer une présentation digitale.
- 1.2. Votre présentation doit contenir tous les arguments nécessaires et ne doit pas supposer que les personnes présentes connaissent votre travail de diplôme. Veuillez noter les autres points de ce guide.

## 2. Entretien professionnel

- 2.1. Lors de l'entretien professionnel, vous répondrez à des questions complémentaires et prouverez vos connaissances professionnelles et méthodologiques. Ici, les experts n'apparaissent plus dans le rôle qui leur a été attribué et se réfèrent à la fois à la présentation et à l'étude de projet écrite.

## 3. Informations importantes

- 3.1. Pourquoi voyez-vous dans cette organisation une opportunité pour votre projet ?
- 3.2. A quoi reconnaissiez-vous dans cette organisation les besoins et les besoins ressentis en art-thérapie ?
- 3.3. En quoi votre offre couvre-t-elle ces besoins et besoins ressentis ?
- 3.4. Quelle est exactement votre offre ? Définissez cet élément central avec des arguments clairs.
- 3.5. Quelles sont les étapes nécessaires à la réalisation de votre offre ?
- 3.6. Quels sont les coûts prévus et comment seront-ils couverts (budget) ?
- 3.7. Quels sont les risques dont vous devez être conscient lors de la mise en œuvre ?
- 3.8. Quelles perspectives voyez-vous au-delà de la fin du projet ?
- 3.9. Quel message souhaitez-vous transmettre aux décideurs ?

suite page verso ➔

#### **4. Communication et présentation**

- 4.1. Attribuer un rôle aux expert-e-s au début de votre présentation (responsable du personnel, médecin-chef, direction de l'établissement, etc.).
- 4.2. Utilisez plusieurs canaux de communication, mais sans vous laissez distraire.
- 4.3. Parlez aussi librement que possible et utilisez des mots clés de façon discrète.
- 4.4. Utiliser la terminologie propre à l'art-thérapie de manière professionnelle et adaptée au groupe cible.
- 4.5. Veillez à vous habiller et à vous présenter de manière appropriée.

#### **5. Durée de l'épreuve**

- 5.1. L'épreuve dure 60 minutes (présentation 25 min. – pause 10 min. - entretien professionnel 25 min.).

#### **6. Médias digitaux**

- 6.1. Si vous utilisez une présentation digitale, il est préférable d'apporter votre propre ordinateur portable. Un beamer avec une connexion HDMI est à votre disposition dans la salle d'examen. Veuillez noter que vous êtes entièrement responsable du matériel technique. La direction de l'examen n'offre pas de support informatique.
- 6.2. En guise de sauvegarde, apportez votre présentation sur un support USB au format pdf. Ce format peut être affiché sur les ordinateurs portables de l'examen en cas de panne de votre appareil.
- 6.3. Dans la salle d'examen, vous pouvez utiliser un beamer, un flipchart et un tableau blanc magnétique. En outre, au moins une table et deux chaises sont disponibles.

#### **7. Téléphones portables et autres appareils électroniques**

- 7.1. Pendant toute l'épreuve, l'utilisation du téléphone portable ainsi que de tout autre appareil électronique est interdite. Une autorisation spéciale peut être accordée par la direction de l'examen, p.ex. pour amener de la musique dans le cadre de l'épreuve pratique ou en soutien à une situation de handicap.

#### **8. Matériel personnel**

- 8.1. Tout le matériel utilisé pour cette épreuve doit tenir dans la même caisse que celle pour l'épreuve pratique (60x40x35 cm). D'autres contenants de cette taille peuvent également être utilisés.